

POISSON COMME NOURRITURE.

Peu de pays sont doués plus généreusement que ne l'est par la nature au point de vue des richesses maritimes le Canada; on se trouve surpris et on regrette assurément de constater en lisant le rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, que les Canadiens ne sont pas des mangeurs de poisson. Il faut attribuer cela au manque de ce soin qu'on doit apporter au transport et à la livraison convenable du poisson, de même qu'à la façon dont le transport de ce dernier s'opère. On dit de plus que l'état dans lequel se trouve le poisson qu'on offre en vente au public n'est pas celui où il devrait se trouver. Le professeur Cowie du ministère de la Marine et des Pêcheries, cite Ottawa comme étant un exemple affreux de la façon en laquelle l'on expose généralement le poisson frais. "Un vendeur", dit-il, "d'ordinaire un boucher, le vendredi matin place un plateau de fer-blanc dans la vitrine de son étal; dans ce plateau se trouvent dans un pouce ou plus de leur propre sang quelques truites et haddocks qui paraissent frais; il espère s'attirer ainsi la clientèle en lui vendant ces poissons alors que beaucoup de personnes aimeraient manger du véritable poisson de mer."

Je fais partie de ceux qui, lorsqu'ils viennent à Ottawa, aimeraient manger du poisson véritable, mais je dois avouer que, jusqu'à présent, il m'a été impossible de satisfaire ce goût. Cela me surprit grandement de constater qu'il était presque impossible d'acheter du bon poisson à Ottawa et que la seule occasion favorable que puisse avoir quelqu'un des Provinces maritimes de goûter son poisson favori, c'est lorsqu'il jouit de l'hospitalité des quelques citoyens de cette ville qui ont vécu dans les Provinces maritimes et qui ont été à même d'apprécier la saveur de l'article véritable.

Il est un autre détail important que je trouve dans cette convention, et c'est celui qui a trait à cette offre du marché de Porto-Rico. Les marchés des Etats-Unis acceptent notre maquereau frais, notre homard en conserves, notre maquereau en conserves ainsi que certaines autres espèces de poisson, mais le marché de Porto-Rico est spécialement celui sur lequel nous avons dirigé depuis un temps immémorial notre poisson séché. Cependant, même depuis que Porto-Rico fait partie de la République des Etats-Unis, notre poisson s'est trouvé soumis au tarif américain. D'après cette nouvelle convention, non seulement les marchés des Etats-Unis sont ouverts à notre poisson, mais encore les marchés de Porto-Rico, de telle sorte que nous pourrions compter en tous temps et en toutes saisons sur une commande certaine de nos produits sous ce rapport. C'était là l'une des réformes que nous réclamions. Il est à peine nécessaire de dire que durant le carême, à Montréal et à Ottawa, il y a demande du poisson des Provinces maritimes, parce que le carême étant passé, cette demande cesse. Ce que nous voulons, c'est de trouver un marché

M. KYTE.

toujours ouvert sur lequel nous pourrions en tout temps diriger les produits de nos pêcheries.

Autre considération qui s'impose à mon esprit: aux Etats-Unis la demande de morue salée va toujours croissant plutôt que la demande de la morue séchée. En conséquence, nos pêcheurs se sont trouvés dans l'obligation de faire sécher leur poisson, ce qui est un procédé long, fatigant et dur, et les prix supplémentaires obtenus ne sont pas de nature à indemniser suffisamment les intéressés de leur travail. Mais voici qu'un marché nous est offert aux Etats-Unis pour notre morue salée et non séchée et cela marquera le commencement d'une des industries qui nous sont les plus profitables.

A ce propos, j'aimerais citer l'opinion de M. Howard Smith, de la compagnie M. et N. Smith, de Halifax, les plus grands exportateurs de poisson de l'univers. Cette déclaration surprendra peut-être quelques honorables députés, mais elle est exacte et je pourrais ajouter que M. Howard Smith est un partisan déclaré de l'honorable leader de l'opposition (M. Borden) et de son collègue d'Halifax (M. Crosby). C'est un homme qui est bien connu dans la cité d'Halifax par son activité et par sa sûreté de jugement; sa parole est acceptée par toute la population des Provinces maritimes. Voici ce qu'il dit:

Je ne puis concevoir pourquoi les neuf dixièmes de la population du Canada ne se prononceraient ouvertement en faveur de la réciprocité. Grâce à cette dernière et aux méthodes qui sont à notre disposition aujourd'hui, il n'y a pas de raison qui fasse que les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse ne représenteraient pas annuellement un million de quintaux, dit M. Howard.

Révolutionnera l'industrie.

Le poisson admis en franchise aux Etats-Unis, qu'arrivera-t-il? Nous pouvons construire et équiper des vaisseaux ici même dont le coût représentera environ 40 p. 100 de moins que celui que devra acquitter le propriétaire d'un navire semblable de Gloucester. Les pêcheurs réclamant leurs droits, dirigeront eux-mêmes ces embarcations qui ont été construites ici et les propriétaires de ces goélettes pourront leur acquitter argent sonnante le coût de leur travail à la fin du voyage, étant donné que des intermédiaires pourront se livrer à cette industrie et transporter le poisson frais ou à moitié préparé, au marché domestique des Etats-Unis. Il n'y a pas d'excuse pour traiter ainsi les pêcheurs, car la plus grande partie du poisson qu'on prendra maintenant sera vendue frais à des gens qui le mettront en conserves aux Etats-Unis.

Flottille de 500 pêcheurs sur les bancs.

Je suis convaincu que la flottille des pêcheurs des bancs de la Nouvelle-Ecosse qui compte aujourd'hui 275 bateaux, se trouvera augmentée d'ici cinq ans au point de représenter 500 goélettes. Il n'existe de raison qui prive les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse